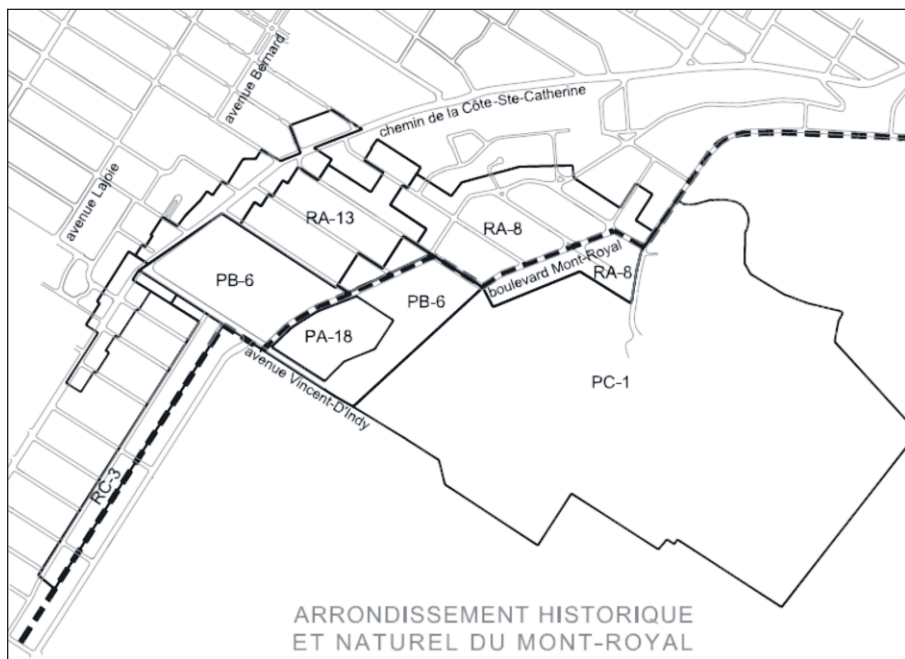


AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

- 1° que lors de sa séance ordinaire tenue le 8 février 2010, le conseil de l'arrondissement a adopté le Règlement AO-100 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177) et le Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (1189), notamment aux fins d'assurer la conformité du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal dans le cadre de l'adoption du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal* »;
- 2° que ce règlement a principalement pour objet d'assurer la conformité du *Règlement de zonage (1177)* au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal de la façon suivante :
 - a) en modifiant, dans les zones RA-8 et PB-6 dudit règlement, les grilles des usages et des normes et,
 - b) en ajoutant un article concernant la plantation d'arbres prohibés dans l'arrondissement historique et naturel.
- 3° Que ce règlement modifie également le *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (1189)* notamment, quant à l'éclairage externe.
- 4° Que ce règlement concerne les zones RA-8 et PB-6 illustrées ci-après. (Une illustration plus détaillée des zones concernées peut-être consultée au secrétariat d'arrondissement)



- 5° Que le directeur général adjoint du Service de la mise en valeur du territoire a approuvé ce règlement le 9 mars 2010;
- 6° Qu'en date du 10 mars 2010, la greffière adjointe de la Ville de Montréal, Mme Colette Fraser, a, conformément à l'article 133 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4), délivré un certificat de conformité à l'égard de ce règlement;
- 7° Que ce règlement est entré en vigueur le jour de la délivrance du certificat de conformité par la greffière adjointe.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

DONNÉ à Outremont, ce 1^{er} avril 2010.

Le secrétaire de l'arrondissement,
Me Marie-France Paquet